



## Trajectoire pour les patients nécessitant un examen au TDM

### Pour les usagers de la zone COVID de l'urgence majeure, des soins intensifs (6<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup>) et du 2<sup>e</sup> étage

1. Remplir la requête de radiologie avec toutes les informations obligatoires ainsi que le niveau d'isolement de l'utilisateur, l'allergie à l'iode, la DFGE, le poids et la grandeur.
2. Faxer la requête au # suivant : 418-228-1593 avec la mention du lieu physique de la demande. Le service de radiologie fera analyser la demande par le radiologiste, par la suite, la radiologie confirmera appelant #37800 pour Urgence COVID, #36000 pour l'USI (6<sup>e</sup>), #34400 pour l'USI (2<sup>e</sup>), #32000 pour le 2<sup>e</sup> étage pour les informer à quel moment sera l'examen ainsi que la préparation s'il y a lieu.
3. Pour toutes les demandes : Elles seront analysées par un radiologiste pour être certain de la pertinence.
4. Pour les usagers à protection gouttelettes/contact + protection oculaire : Ils devront être dirigés par le brancardier avec l'équipement de protection requis (masque de procédure, blouse, gants et lunettes de protection) à la salle # 2 au TDM. Après l'examen, l'utilisateur sera raccompagné par le brancardier toujours avec l'EPI requis.
5. Pour les usagers à protection aérienne/contact renforcées. Ils devront être dirigés par le brancardier avec l'équipement de protection requis (masque N-95, blouse, gants et lunettes de protection) à la salle # 2 au TDM. Après l'examen, l'utilisateur sera raccompagné par le brancardier toujours avec l'EPI requis.

### Pour le transport des usagers qui doivent aller au département :

- Le personnel soignant doit préparer et amener l'utilisateur à la sortie de la zone.
- Faire porter un masque à l'utilisateur, lui demander de procéder à l'hygiène des mains et placer une couverture sur le fauteuil roulant ou la civière et en recouvrir l'utilisateur.



- Le brancardier doit revêtir un ÉPI propre (selon l'isolement du patient) pour reconduire l'utilisateur.
- Pendant l'examen, la civière reste dans la salle du TDM.
- Au retour à l'unité, le brancardier laisse l'utilisateur à l'entrée de la zone et les infirmières le prennent en charge.
- L'infirmière doit désinfecter la civière dans la chambre avec des linges d'oxyvir avant de la ressortir de la chambre.

## Désinfection de la salle d'examen

### Pour les usagers à protection gouttelettes/contact + protection oculaire

- **Au département** : Immédiatement après le départ de l'utilisateur, retirer la lingerie et désinfecter la salle et tout ce qui a été touché par l'utilisateur ou par le personnel. Disposer selon les procédures habituelles en gouttelettes/contact. Voir pj.

### Dans le cas d'une précaution aérienne/contact renforcée

- **Au département** : Immédiatement après le départ de l'utilisateur, retirer les fournitures et la literie. Attendre le changement d'air (25 minutes) avant d'effectuer la désinfection de type Contact par l'équipe de l'hygiène et salubrité. Voir pj.

\*\*\* Les examens seront lus en priorité. Il sera de la responsabilité du médecin prescripteur d'en assurer le suivi.